

GAZELEY

Numéro : 103 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 00:00 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 1**

Observation : Je m'oppose à l'implantation d'Amazon à Petit-Couronne car:
L'entreprise est symptomatique d'un système commercial destructeur pour l'environnement et dégradant socialement. Nous ne voulons pas d'un monde où tout s'achète sur une seule et même plateforme qui profite fiscalement tout en contribuant à un crime contre l'humanité à travers la mise en esclavage des Ouïghours en Chine via plusieurs fournisseurs.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 104 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 00:18 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 2**

Observation : Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,

je suis fortement opposé à ce projet du "vieux monde" car :

1Ce site reste fortement pollué et la présence de personnels nombreux peut avoir des risques graves à terme pour leur santé

2- le commerce de proximité sera fortement impacté et la création d'emplois prévus sera beaucoup moins important que ceux qui seront perdus (peu visibles mais réels)

3- Les multinationales du e-commerce, en particulier le futur locataire de ce site, à savoir Amazon, utilise l'évasion fiscale et ne participe pas ainsi à leur part juste de contribution financière à l'impôt

4- Ce site de Pétroplus a été répertorié et valorisé comme étant un futur site d'activités utilisatrices du fret et de la voie fluviale . On propose de le "gaspiller" pour une entreprise qui n'utilisera 0 péniches et 0 trains pour son activité . A la place, plus de 1 000 camions par jour !!!

Les engagements de la France lors des accords sur le climat ne peuvent pas être respectés avec ce modèle économique . C'est le modèle d'une économie punitive pour les générations futures !

Les déclarations du nouveau Président de la Métropole laisse espérer que ce projet climaticide ne pourra pas être mené à terme .

Je vous demande donc en conclusion , Monsieur le commissaire enquêteur de bien vouloir émettre un avis négatif pour ce projet .

Vous en remerciant, salutations distinguées

Philippe Vue

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 105 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 07:49 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 3**

Observation : Bonjour,

Je ne suis pas d'accord de donner au plus grandes puissances mondiales la chance d'agrandir leurs entrepôts et leur capacité à dominer le mo'de, c'est nous français et gouvernement de les empêcher de nous dominer.

S'ils veulent des entrepôts, qu'ils utilisent ce qui ne servent pas en ce moment mais soyons vigilants à ce qu'ils n'en construisent pas de nouveaux en deforestant ou autre. Ils sont déjà assez riches !! Stop Amazon pour le bien de tous !

Besos est le plus riche au monde ça devrait quand même bien se passer pour lui sans lui donner l'opportunité de s'agrandir

Cordialement

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 106 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 08:22 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 4**

Observation : Un entrepôt de e-commerce artificialise en moyenne 3fois plus d'espace qu'une zone commerciale

Pièce(s) jointe(s) : Fiche de synthèse arguments pour le moratoire .pdf

Numéro : 107 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 09:06 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 5**

Observation : Non à l'installation d'une plate forme « e commerce » sur cette zone. Cela va à l'encontre de la COP 21 et est destructeur d'emplois

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 108 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 09:13 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 6**

Observation : NON à Amazon qui contribue à la pollution de la planète, au travail précaire, sous payé aux conditions difficile, et à la destruction d'emplois.
Cela va augmente la sur consommation, la surproduction. Il est temps de stopper.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 109 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 09:23 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 7**

Observation :
Bonjour,
Je ne commande jamais sur Amazon. Par contre si Amazon existe et fait d'énorme profit, c'est peut-être que beaucoup de monde achète sur ce site, non ?
Alors on peu se prononcer contre son implantation sur un site, mais si ce e-commerce fonctionne, c'est bien qu'il y a des clients ...

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 110 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 10:00 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 8**

Observation : Je m'oppose catégoriquement à cette installation d'AMAZONE à PETIT COURONNE, destructrice d'emploi.

Les exemples se multiplient partout dans le monde où AMAZONE (j'ai du mal à mettre ce nom en majuscules !) après avoir investi un territoire déménage dans le pays voisin car le personnel coûte moins cher !

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 111 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 10:03 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 9**

Observation : Contre le projet d'implantation d'une base logistique pour des raisons économiques, sociales et écologiques, car Amazon ne fait pas partie de la solution pour régler toutes les crises qui nous traversent !

Amazon est une aberration écologique, économique et sociale. Ecologique car elle participe à l'artificialisation de centaines d'hectares, développe un modèle basé sur le tout camion (alors que la Région Normandie souhaite développer le rail) qui est une source d'émission de CO2 majeure (Les camions sont responsables d'environ un quart des émissions de CO2 du transport routier et de près de 5% des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE). Economique et social car Amazon est un acteur de la mort des commerces de proximité et des centre-ville, est bien connu pour ses conditions de travail inadmissibles, perpétue un système fondé sur la sur-consommation et l'obsolescence programmée.

Donc si vous voulez finir d'achever le commerce de proximité, créer des conditions de travail insoutenables pour les travailleurs, induire des émissions de CO2 supplémentaires et donc ne pas réussir la diminution des GES nécessaires à la survie de notre planète, laissez Amazon s'implanter ...

Contre le projet !

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 112 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 10:07 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 10**

Observation : NON à Amazon qui contribue à la pollution de la planète, au travail précaire, sous payé aux conditions difficile, et à la destruction d'emplois.
Cela va augmente la sur consommation, la surproduction. Il est temps de stopper.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 113 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 10:10 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 11**

Observation :
A l'heure où il a été démontré que les plateformes logistiques ne créaient pas d'emplois mais en détruisaient (pour 1 emploi créé sur une plateforme, ce sont 2,2 emplois qui sont supprimés dans le commerce traditionnel d'après l'ancien secrétaire d'Etat au numérique Mounir Mahjoubi), on peut se poser la question de l'avenir du bassin d'emplois sur la région rouennaise.
A l'heure où le dérèglement climatique (canicules, inondations, incendies monstres) fait la Une chaque jour, comment autoriser l'implantation du géant américain sur notre territoire ? Bétonisation à outrance, multiplication du transport routier, surconsommation, destruction des invendus, fret aérien : là où Amazon passe, l'environnement trépassé...
A l'heure où il est de notoriété publique que le géant américain de l'e-commerce fait de l'optimisation fiscale, comment autoriser cette société à s'implanter sur notre territoire normand ?
A l'heure où il est de notoriété publique qu'Amazon exerce une concurrence déloyale envers les commerces traditionnels, comment autoriser cette société à s'implanter sur notre territoire ?
Comme l'écrivait Bernard Darty, co-fondateur de Darty, le 3 août 2018 dans le journal "Les Echos" :
"Amazon est devenu un monstre tentaculaire qui s'approprie le chiffre d'affaires marginal des autres entreprises en rongant leur bénéfice, ce qui conduira inévitablement à leur disparition. La pieuvre Amazon va s'infiltrer dans tous les secteurs, de l'alimentaire aux produits technologiques en passant par l'assurance et peut-être même les soins de santé, avec des ruses de prédateur qui visent à détruire toute concurrence."
Ne laissons pas ce monstre s'installer sur notre territoire. Notre avenir mérite bien mieux que cela !

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 114 **Date de dépôt :** 25/09/2020 **Heure de dépôt :** 11:37 **Observation déposée par email :** **Modéré :** **N° par mode dépôt :** 12

Observation : France Nature Environnement Normandie, fédération regroupant une quarantaine d'associations de protection de l'environnement en Normandie, se prononce contre le projet présenté par la Société GAZELEY-MAGENTA à Petit Couronne.

Un an après l'accident industriel « Lubrizol », l'ensemble des acteurs impliqués dans l'ouverture, le maintien, la fermeture des activités industrielles est dans le devoir de se rappeler l'importance de l'encadrement de ces activités pour la protection des populations et de l'environnement.

Aussi, nous attirons l'attention sur plusieurs aspects inquiétants du projet ici présenté :

Le service d'incendie et de secours de la Seine Maritime fait le constat de nombreuses difficultés qui entraînent une impossibilité opérationnelle de limiter la propagation d'incendie malgré les précautions établies dans le dossier. A l'heure où la législation a déjà démontré ses lacunes dans la pratique, le simple fait que cette impossibilité opérationnelle soit prévue par l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 (relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510) ne parviendra plus à rassurer la population face aux accidents industriels vécus dans la région. En outre, le service d'incendie et de secours constate l'inefficacité des moyens prévus pour contenir la pollution provoquée par les opérations d'extinction. Il y aurait donc pollution terrestre et maritime en cas d'accident industriel, crainte présente dans tous les esprits en cette semaine d'anniversaire de la catastrophe Lubrizol.

Le projet comprend plusieurs demandes d'autorisation environnementale, pour les trois entrepôts prévus nommés BVA2, RMP2, RMP3. La première demande d'autorisation environnementale ici présentée concerne l'entrepôt BVA2. Le pétitionnaire affirme que pour l'ensemble des demandes d'autorisation environnementales, les incidences sur l'environnement se feront au regard du premier dossier présenté (BVA2), alors que ce dossier néglige les renseignements exigés par la loi concernant les entrepôts RMP2 et RMP3. Ainsi, concernant les entrepôts RMP2 et RMP3, des informations manquent par rapport aux émissions de gaz à effet de serre, à la justification de l'impossibilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures, sur la justification d'absence de solutions de substitution en énergie renouvelable envisagée par rapport aux chaudières. Nous constatons également que l'étude de danger ne concerne que l'entrepôt BVA2. Le pétitionnaire estime que les informations présentées sont suffisantes alors que l'article L. 211-1-1 du code de l'environnement dispose que « si lorsque les incidences du projet sur l'environnement n'ont pu être complètement identifiées ni appréciées avant l'octroi de cette autorisation, le maître d'ouvrage actualise l'étude d'impact (...) ».

Le dossier est tout à fait imprécis et insuffisant concernant la prise en compte de l'environnement.

- Si les pollutions du sol sont nettement réduites grâce au démantèlement et à la dépollution du site, il reste des pollutions du sol résiduelles, qui ne sont pas clairement identifiées et prises en compte. Également l'opération de dépollution comprend l'excavation de 15 200 m3 de terres, qui ne seront pas exportées vers des filières de traitement, mais qui seront stockées directement dans un espace naturel dans une cellule de confinement. De quelle dépollution parlons-nous ? D'autant plus qu'il n'est proposé aucune solution alternative de moindre impact sur l'environnement ?
- Ces pollutions résiduelles entraîneront des émissions de gaz par le sol, se traduisant par un risque sanitaire lié à l'inhalation de composés organiques volatils, pour les travailleurs. Si ce risque est analysé comme « acceptable », cela ne prouve en rien que ce risque n'entraîne pas d'impact sur le plan sanitaire.
- L'opération de dépollution a permis de réduire in fine l'épaisseur des lentilles d'hydrocarbures résiduelles à 2-5 centimètres. Cependant, le pétitionnaire ne justifie pas l'absence de dépollution complémentaire, dès lors que les pollutions résiduelles peuvent affecter la qualité des milieux aquatiques de la Seine.

C'est avec regret que nous constatons une prise en compte partielle de l'environnement et des risques sanitaires et industriels, alors que la société GAZELEY MAGENTA assoit sa légitimité sur le fait que c'est la réindustrialisation qui a permis une opération de dépollution du site financée par une entreprise économiquement viable. De quelle dépollution parlons-nous ? Comment sont pris en compte l'exposition des futurs travailleurs et de la population aux risques constatés ?

Pour ces motifs, France Nature Environnement Normandie se prononce contre le projet présenté par la société GAZELEY MAGENTA

Nous rappelons l'importance de développer des activités de qualité eu égard à l'emploi local, à la santé et à l'environnement Ce projet ancré dans un modèle économique désuet est inacceptable en l'état.

FNE Normandie

Pièce(s) jointe(s) : Observations FNEN - Enquête publique GAZELEY MAGENTA. 25092020.pdf

Numéro : 115 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 11:40 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 13**

Observation : Je suis tout à fait opposée à l'implantation d'Amazon dans la métropole de ROUEN. Cela entraînerait la suppression de très nombreux emplois dans le commerce de ROUEN.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 116 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 12:06 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 14**

Observation :
Bonjour,
Je suis contre ce projet, qui n'apporte aucune plus-value pour les personnes et le territoire, si ce n'est qu'enrichir un personnage multi-milliardaire, qui ne paie pratiquement aucun impôt en France.

Cordialement.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 117 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 13:10 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 15**

Observation : L'enjeu est capital. Se positionner en faveur ou défaveur de l'implantation d'Amazon sur ce site est en miroir de notre positionnement face au dérèglement climatique. Maintes fois prouvé, Amazon est un des plus grand symbole de notre société capitaliste, de consommation, polluante et désuète.

Je dis non à Amazon !
Ce n'est pas avec leur modèle que je souhaite le monde à venir.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 118 **Date de dépôt :** 25/09/2020 **Heure de dépôt :** 14:01 **Observation déposée par email :** **Modéré :** **N° par mode dépôt :** 16

Observation : Je suis opposée à l'installation de l'entreprise voyou Amazon sur notre territoire. D'une part les emplois qui en résulteront seront tous plus précaires les uns que les autres. Le turnover dans les entrepôts d'Amazon est tel qu'en 2 ans nous aurons épuisé le bassin d'emploi local, l'impact local sur l'emploi, utilisé comme argument favorable par certains élus, est donc une illusion.

D'autre part, l'implantation de cet entrepôt générera le passage de 1000 à 2000 camions supplémentaires par jour sur notre agglomération ce qui va à l'inverse des objectifs de la COP21. En période de fêtes, ce chiffre peut monter jusqu'à 3000 camions par jour ! C'est complètement contraire à l'engagement des élus locaux de réduction de la pollution sur notre territoire, et à l'engagement de la France en la matière.

Amazon est une entreprise qui paie 1% de son CA en impôts seulement, qui fraude la TVA de manière éhontée. Cette entreprise génère énormément de gaz à effets de serre, de trafic routier, aérien, et de précarité. Pour un emploi précaire créé dans ses entrepôts, elle en détruit 2 de qualité dans le commerce de proximité. Elle est l'archétype d'un modèle capitalistique destructeur de la planète et de l'humanité, modèle dont il nous faut absolument sortir si nous voulons avoir l'espoir de sauver la planète.

cordialement,
Laura Slimani

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 119 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 14:54 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 17**

Observation : Je considère que l'implantation d'Amazone sur notre région mais aussi partout en France est à l'opposé des engagements de la France pour la transition écologique, tue les emplois de proximité et pénalise les finances publiques. Le pseudo apport d'emplois (précaires et mal payés) ne saurait servir d'alibi à la destruction de milliers d'autres emplois, à la multiplication du transport aérien et routier.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 120 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 15:17 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 18**

Observation : Je préfère que Amazon s'installe à SER pour répondre à un besoin imminent celui de baisser le taux de chômage en ville.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 121 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 16:05 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 19**

Observation :

TR: enquête publique AMAZON message de Nicole Horeau

Bonjour,
Ci-dessous une participation à l'enquête publique.

Cordialement.
Le Cabinet du Maire

De : WEB Courrier <contact@ville-petit-couronne.fr>
Envoyé : vendredi 25 septembre 2020 15:44
À : gluck_eden72@orange.fr <gluck_eden72@orange.fr>
Objet : RE: enquête publique AMAZON message de Nicole Horeau

Bonjour,
J'accuse réception de votre mail et vous informe l'avoir transmis au commissaire enquêteur.

Cordialement.
Le Cabinet du Maire

De : gluck_eden72@orange.fr <gluck_eden72@orange.fr>
Envoyé : vendredi 25 septembre 2020 15:30
À : WEB Courrier <contact@ville-petit-couronne.fr>
Objet : enquête publique AMAZON message de Nicole Horeau

De :

Nicole Horeau <n.horeau@wanadoo.fr><mailto:n.horeau@wanadoo.fr>

Madame, Monsieur,

je vous envoie mon observation pour l'enquête publique concernant l'installation d'AMAZON à Petit Couronne

je suis contre cette installation d'Amazon sur le site de Pétroplus pour les raisons suivantes

- Les nouvelles plateformes géantes de e-commerce sont incompatibles avec la transition écologique de notre économie car elles entraîneront l'importation de plus d'1,3 milliard de produits supplémentaires en France. Or il est urgent de diminuer les gaz à effet de serre liés à ces importations. Le réchauffement du climat sera catastrophique si on n'agit pas très vite.

- Ces plateformes détruisent 2 à 3 fois plus d'emplois qu'elles n'en créent.-

- En France : le e-commerce non alimentaire va probablement détruire 26 000 emplois en 2020.-

Surproduction et surconsommation sont incompatibles avec la sobriété nécessaire à la transition écologique-

- Les 101 millions de clients « Prime » d'Amazon consomment deux fois plus que des clients normaux et ont commandé 6,16 milliards de produits en 2018. Le « prime » est un service payant, les clients ont donc tendance à rentrer dans des logiques de rentabilisation et sont abreuvés d'offres promotionnelles sur les produits et de la livraison gratuite en 24h

Artificialisation des sols

Un entrepôt de e-commerce artificialise en moyenne 3 fois plus d'espace

qu'une zone commerciale.

Fraude fiscale

- 98% des vendeurs des places de marché d'Amazon et C Discount fraudent la TVA, pour un déficit supérieur à 1,5 milliard d'euros en 2019 !

- Amazon évite l'impôt sur les bénéfices : au total Amazon aurait payé moins de 100 millions d'euros d'impôts en France en 2017, pour un chiffre d'affaire estimé à 6,5 milliards environ.

Démocratie

78 % des français sont favorables au moratoire sur les entrepôts de e-commerce et les zones commerciales en périphérie.

Nous nous joignons à la demande de la Convention Citoyenne pour le climat et demandons un moratoire pour :

- lutter contre le changement climatique et l'artificialisation des sols

- préserver les emplois

- lutter contre l'évasion fiscale

- éviter le dumping européen

je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur,mes salutations distingu es. Nicole HOREAU

Pi ce(s) jointe(s) :

Numéro : 122 **Date de dépôt :** 25/09/2020 **Heure de dépôt :** 16:07 **Observation déposée par email :** **Modéré :** **N° par mode dépôt :** 20

Observation : Les créations d'emplois apparentes liées à cette implantation sont aussi génératrices de pertes d'emplois dans le commerce traditionnel (rapport de 2 emplois perdus pour 1 créé par Amazon).
Évidemment, vu que les activités marchandes envisagées pour ce site concernent une zone de chalandise allant nettement au delà de la métropole rouennaise, on ne pourra en déduire que le solde sera négatif pour ce bassin d'emplois seul.
C'est justement là que réside le danger avec une entreprise telle qu'Amazon : son caractère néfaste n'est pas immédiatement décelable.
Ainsi, lorsqu'elle choisit l'ancien site de Pétroplus pour implanter ses immenses entrepôts, beaucoup d'élus seront tentés de se dire que, de toutes façons, ces parcelles étaient déjà "perdues pour la cause".
Pourtant, la réhabilitation vertueuse des terrains industriels n'est pas une petite question, s'agissant de définir les orientations d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
Une autre nuisance générée par Amazon, réside dans le développement exponentiel des quantités de marchandises transportées à travers le monde, dont chacun sait qu'il participe activement au réchauffement climatique. En implantant une nouvelle unité à Petit Couronne, l'entreprise augmenterait sa puissance de feu qui contribuerait à nous mener plus vite encore vers le précipice.
Pour ces différentes raisons, je manifeste sur ce registre ma totale opposition à l'implantation d' Amazon à Petit Couronne.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 123 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 16:42 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 21**

Observation : Je suis contre cette installation d'une nouvelle base logistique. Il faut revenir à une consommation plus responsable et penser à léguer une planète viable à nos enfants et petits enfants.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 124 Date de dépôt : 25/09/2020 Heure de dépôt : 18:00 Observation déposée par email : Modéré : **N° par mode dépôt : 22**

Observation : Je m'oppose à ce projet parce que l'entreprise AMAZON ne respecte pas les droits humains fondamentaux et ne paient pas ses impôts en France.

Pièce(s) jointe(s) :
